



## À quel point votre ferme est-elle sécuritaire?

Utilisez notre outil d'évaluation pour l'apprendre

*Signature : Association canadienne de sécurité agricole*

*Nombre de mots : 512*

Dans notre travail quotidien, il est facile de fonctionner en pilotage automatique. Nous le faisons tous. Néanmoins, cela peut mener à des conséquences indésirables dans un environnement dangereux. Documenter les dangers potentiels dans votre ferme, être conscient des risques, et mettre en place certains contrôles peuvent beaucoup contribuer à votre protection ainsi que celle de vos travailleurs et visiteurs.

L'Association canadienne de sécurité agricole a élaboré un Outil d'évaluation des risques qui guide les agriculteurs à cataloguer les risques potentiels sur leurs terres. Tout au long de ce processus, nous distinguons entre les conditions dangereuses et les activités dangereuses. Une condition dangereuse est un danger qu'on peut observer, comme une allée glacée. Une activité dangereuse est un danger qui est créé par une personne ou une chose, comme la pluie ou l'aspersion de l'eau sur une allée dans des conditions de gel. Les activités dangereuses donnent souvent lieu à des conditions dangereuses.

De plus, nous avons considéré qu'il était important de classer diverses sources de risque. Il y a de nombreux risques qui ne sont pas généralement considérés, donc l'examen des catégories peut aider à assurer une évaluation approfondie des risques.

Les catégories de risque précisées dans l'outil sont :

- Biologique : bactéries, virus, insectes, plantes, oiseaux, animaux et humains, etc.
- Chimique : dépend des propriétés physiques, chimiques et toxiques du produit chimique
- Ergonomique : mouvements répétitifs, mauvaise configuration du poste de travail, etc.
- Physique : radiation, champs magnétiques, pressions extrêmes (haute pression ou sous vide), bruit, etc.
- Psychosocial : stress, violence, harcèlement, contraintes de temps, etc.



- Sécurité : dangers de glissement ou trébuchement, protection des machines inappropriée, défaillances ou pannes d'équipement

L'Outil d'évaluation des risques vous demandera aussi de classer la probabilité qu'un incident survienne – allant de très lointaine à danger imminent - et la gravité si un incident se produisait – d'une blessure grave ou mortelle à aucune blessure. Quand le danger aura été classé, vous devez déterminer comment le contrôler. Cela se fait en utilisant ce qu'on appelle la hiérarchie des mesures de contrôle. La priorité dans ce processus est la suivante :

1. Éliminer le danger
2. Substituer
3. Isoler le danger du travailleur (ou inversement)
4. Contrôler le danger par des mesures administratives comme la rotation, le travail par quarts, la formation et (ou) des procédures
5. Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI) pour protéger le travailleur

L'évaluation des risques fait partie intégrante du maintien de la sécurité de votre ferme, de vos travailleurs, et des visiteurs. Toutes les évaluations des risques doivent être documentées aux fins de diligence raisonnable. On peut trouver notre Outil d'évaluation des risques à [semainesecuriteagricole.ca](http://semainesecuriteagricole.ca) sous la rubrique ressources.

Cet article de conseils sur la sécurité fait partie de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole. La Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole (SCSMA) est une campagne annuelle tenue tous les ans pendant la troisième semaine de mars. En 2020, Des Fermes fières et sécuritaires : Cultiver un Canada AgriSécuritaire, aura lieu du 15 au 21 mars. La SCSMA est présentée par Financement agricole Canada. Pour de plus amples renseignements, consultez le site [semainesecuriteagricole.ca](http://semainesecuriteagricole.ca).